

RD-CONGO



# LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3595-VENDREDI 11 OCTOBRE 2019

## DÉSIGNATION DU PORTE-PAROLE DE L'OPPOSITION

# Le groupe parlementaire MS-G7 accentue la pression



Les députés nationaux votant une loi au cours d'une plénière

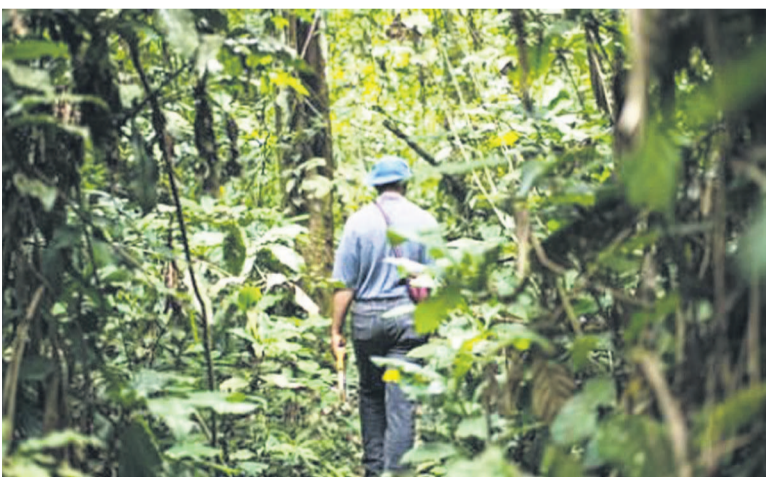
Les députés et sénateurs membres du regroupement politique actif au parlement ont saisi par voie épistolaire, en début de ce mois, les présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat pour leur demander de faciliter rapidement la désignation du porte-parole de l'opposition politique, conformément à l'article 18 de la loi n°7/008 du 4 décembre 2007 portant statut de l'opposition en RDC.

Les groupes parlementaires et politiques de l'opposition ayant été déjà identifiés à l'Assemblée nationale et au Sénat, et le gouvernement de la République étant investi depuis le 7 septembre dernier, ce groupe parlementaire est d'avis que rien ne peut aujourd'hui empêcher la mise en branle de la facilitation attendue des bureaux des deux chambres législatives sur cette question.

Page 3

### ENVIRONNEMENT ET BIEN-ÊTRE

## Une marche verte en marge du marché aux plantes



La préservation de l'environnement au centre d'intérêt

Prévue ce 12 octobre avec la Place de la gare comme point de départ, la ballade vient en soutien au Festival du jardin que la Graine d'Ortie entend tenir, du 23 au 27 octobre, à l'Espace Le cercle. Cette manifestation servira de point de chute à l'action menée pour susciter l'adhésion des Kinois au thème de cette seconde édition: « *Le réchauffement climatique : Kinshasa*

*s'implique* ». En dehors des informations qui seront livrées à tous ceux qui seront de passage dans les stands, La Graine d'Ortie envisage la tenue de forums plus spécialisés. Une initiation aux pratiques de jardinage est également inscrite dans le canevas du festival qui invite à une meilleure prise en charge de l'environnement.

Page 2

### HOMMAGE À LUAMBO MAKIADI

## Eric Nice sur scène avec le Tout Puissant OK Jazz

En souvenir de la date fatidique du 12 octobre 1989, le leader de Credo a prévu de monter sur la scène du bar mythique de Luambo Makiadi qui a gardé son nom d'autrefois, même si aujourd'hui l'on dit plutôt Espace 1-2-3. Pour son show, Eric Nice a décidé d'y associer « *une exposition des différentes photos du Grand Maître* ». Par ailleurs, a-t-il dit au Courrier de Kinshasa,



« *le programme prévoit quarante pour cent de musique et soixante pour cent de danse* ». Le challenge de l'artiste, c'est de remettre le riche répertoire de Luambo Makiadi, d'il y a au moins trois décennies, au goût du jour avec son feeling personnel en le rendant plus ouvert pour les générations actuelles.

Page 4

### LINAFOOT/LIGUE 1

## Première défaite du DCMP, Rangers et Renaissance enchaînent...

Le Daring Club Motema Pembe (DCMP) s'est incliné, le 9 octobre, au stade Frédéric-Kibasa Maliba de Lubumbashi, face à la Jeunesse sportive Bazano, par un but à deux. C'est la première défaite des Immaculés de Kinshasa à la 24e édition du championnat de la Ligue nationale de football. Au stade des Martyrs de Kinshasa, en première rencontre le

même jour, le Racing Club de Kinshasa s'est imposé face à l'AS Dauphin noir de Goma par un but à zéro. Quant au FC Renaissance du Congo, il a écrasé l'AS Nyuki de Butembo par trois buts à zéro, réalisant là son deuxième succès depuis sa réintégration après son exclusion du championnat national de football.

Page 5





## ÉDITORIAL

## Avertissement

Ce qui vient de se passer en France, à Paris précisément, où un agent des services de renseignement opérant au cœur de la Préfecture de police a assassiné froidement quatre de ses collègues avant d'être lui-même abattu sonne pour toutes les nations de la planète comme un avertissement. Cet événement tragique démontre, en effet, que la plus grande vigilance s'impose désormais dans les milieux sur lesquels repose la sécurité d'un Etat et qu'aucun pays, aussi riche soit-il, n'est aujourd'hui à l'abri de la folie meurtrière qu'engendre dans ses propres forces le fanatisme religieux, politique, ethnique ou autre.

Si personne ne peut se placer totalement à l'abri de ces violences, il est clair, évident même, que la meilleure manière de s'en protéger est de mettre en place des systèmes d'alerte efficaces au sein des services concernés, mais aussi et c'est le message que transmet cet éditorial, d'inciter la société civile tout entière à faire de la vigilance personnelle une arme efficace contre les dérives criminelles. Dès lors que le citoyen et la citoyenne lambda prendront la mesure de l'importance que revêt, dans le monde très ouvert où nous vivons, la surveillance qui seule peut conjurer le mauvais sort, l'on peut être certain que le pire sera évité.

Prenons le cas du policier français qui a provoqué la tragédie dont il est ici question : si ses parents, ses voisins, ses amis, ses collègues et ceux qui, d'une manière ou d'une autre, le côtoyaient avaient fait remonter de façon discrète les bribes d'information qu'ils détenaient, jamais le drame que la France vient de vivre ne se serait produit. Et l'enquête que mènent les services spécialisés fera apparaître de façon accablante que le pire aurait pu être évité dans les bureaux de la Préfecture de police de Paris.

Comprenons-nous bien cependant : ce qui est ici écrit ne signifie pas qu'un Etat policier doit se substituer aux démocraties qui nous permettent aujourd'hui de vivre libres, mais simplement que dans le cadre de l'éducation civique, un devoir de vigilance s'impose désormais du haut en bas de la société civile. Un devoir qui permettra aux forces de l'ordre d'intervenir avant qu'il soit trop tard, à la justice de se prononcer sur la gravité des faits relevés, aux peuples concernés de se protéger par avance contre la folie destructrice qu'engendre le fanatisme.

*Le Courier de Kinshasa*

## ENVIRONNEMENT ET BIEN-ÊTRE

## Une marche verte en marge du marché aux plantes

Prévue ce 12 octobre à partir de 8h 00 avec la Place de la gare comme point de départ, la ballade vient en soutien au Festival du jardin que La Graine d'Ortie entend tenir, du 23 au 27 octobre, à l'Espace Le cercle qui servira de point de chute à l'action menée pour susciter l'adhésion des Kinois au thème de cette seconde édition: « Le réchauffement climatique : Kinshasa s'implique ».



L'affiche de la marche verte organisée en soutien au Festival du jardin

La marche verte aura lieu à dix jours du Festival du jardin, le marché aux plantes qui tient à cœur à l'administrateur-gérant de La Graine d'Ortie qui s'emploie à la préparer avec soin.

« Le sujet central de la seconde édition est le réchauffement climatique mais avec un accent tout particulier sur la protection de la couche d'ozone. Nous aurons plusieurs panélistes qui vont aborder le sujet lors des forums », a fait savoir d'entrée de jeu Ortie Matomba.

L'initiatrice du Festival du jardin veut, bien plus que l'an dernier, obtenir une meilleure adhésion des Kinois à l'événement qu'elle conçoit d'abord comme un devoir citoyen. En effet, engagée au sein de l'association les Amis de la nature et des jardins, elle a à cœur de sensibiliser ses concitoyens de la capitale à une meilleure prise en charge de leur environnement.

Ainsi, au-delà de son engagement pour l'environnement, il y a cette passion pour la nature. D'aucuns

pensent que son nom y est bien aussi pour quelque chose, elle qui a à l'esprit d'organiser son marché aux plantes dans un esprit de partage.

« Nous allons veiller à livrer des informations utiles dans tous les stands. Nous veillerons à ce qu'au sortir de l'un ou l'autre stand, chaque visiteur en sorte plus averti. Nous ferons en sorte qu'il sache, par exemple, ce que c'est une plante ornementale, de quel type est celle qu'il a en face de lui, comment la planter et l'entretenir. Qu'il connaisse des noms d'autres plantes également », a expliqué Ortie Matomba.

En dehors des petites informations qui seront livrées à tous ceux qui seront de passage dans les stands, La Graine d'Ortie envisage la tenue de forums plus spécialisés. « Il est prévu des ateliers horticoles, alimentaires et de façon pratique, il y aura un stand exclusivement bio. Les gens y apprendront comment faire pour manger bio et équilibré », a indiqué Ortie Matomba. Une initiation aux pratiques de jardinage est également inscrite dans le canevas du second Festival du jardin qui espère susciter un engouement des Kinois en la matière et le mener à faire plus attention à son bien-être. Lequel, souligne Ortie Matomba, passe par une alimentation saine et que l'on peut s'offrir soi-même quitte à choisir de se garantir un approvisionnement d'aliments sains.

*Nioni Masela*

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : [www.brazzaville-adiac.com](http://www.brazzaville-adiac.com)

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé, Jean Kodila  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mbooussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service)

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC -  
Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Administration des ventes : Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama  
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto  
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauakani, Christian Nzoulani  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : [imp-bc@adiac-congo.com](mailto:imp-bc@adiac-congo.com)

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
[www.lesdepêchesdebrazzaville.com](http://www.lesdepêchesdebrazzaville.com)  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo  
Tél. : 06 700 09 00  
Email : [regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr)  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault



## DÉSIGNATION DU PORTE-PAROLE DE L'OPPOSITION

## Le groupe parlementaire MS-G7 accentue la pression

Les députés et sénateurs membres du regroupement politique ont saisi dernièrement les présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat pour demander de faciliter la nomination de leur porte-voix.

Après moult tergiversations, le dossier relatif à la désignation du porte-parole de l'opposition refait surface. Les lignes sont en train de bouger au sein de l'opposition parlementaire qui appréhende aujourd'hui la portée d'un tel poste dans le microcosme politique congolais. Après avoir raté le coach en 2006 et 2011, elle entend, cette fois-ci, donner un contenu réel à l'article 18 de la loi n°7/008 du 4 décembre 2007 portant statut de l'opposition, en se choisissant son représentant. Mais pour y arriver, les bureaux de deux chambres du parlement (Assemblée nationale et Sénat) doivent actionner le mécanisme, conformément à l'article 19 de la loi susdite en facilitant la désignation, par consensus, du porte-parole de l'opposition. Ce qui, pour l'heure, est loin d'être fait au grand dam des députés et sénateurs de l'opposition, décidés à en finir au plus vite avec cette affaire.

D'où la hargne, notamment du groupe parlementaire MS-G7, exprimée dans une récente lettre adressée aux présidents de deux chambres du parlement, invités à prendre des dispositions utiles pour organiser, dans les meilleurs délais, la nomination de ce porte-parole. Les groupes parlementaires et politiques de l'opposition ayant été déjà identifiés dans les deux chambres et le gouvernement de la République étant investi depuis le 7 septembre dernier, rien assurément ne peut empêcher, selon cette plate-forme, la mise en branle de la facilitation attendue des bureaux de ces deux chambres



Les députés nationaux votant une loi au cours d'une plénière

législatives sur cette question.

### Ne plus tergiverser comme le régime précédent

Dès lors, continuer à tergiverser comme l'a fait le régime précédent qui redoutait la régénérescence d'une opposition qu'il avait laminée en affaiblissant politiquement ses leaders n'est pas du tout bénéfique pour Félix Tshisekedi qui a intérêt à ne pas marcher sur les platebandes de son prédécesseur, pensent des analystes. Le fait pour lui de favoriser l'avènement dans l'espace politique congolais d'un porte-parole de l'opposition a l'avantage de consolider son statut de démocrate tout en exalant son penchant républicain, soulignent-ils, ajoutant que le chef de l'Etat affiche, d'ailleurs, publiquement son enthousiasme à l'idée de voir ce prescrit de la Constitution être enfin appliqué sous sa mandature.

Dans ses dernières interventions

médiatiques, en effet, le président de la République a réaffirmé son engagement à concrétiser ce qui, hier encore, relevait d'une simple vue de l'esprit.

« C'est important d'avoir des interlocuteurs qui ne pensent pas comme nous et qui vont nous aider, par leurs critiques constructives, j'espère, à aller de l'avant et à faire avancer le pays », avait-il déclaré au détour d'une interview accordée à radio Vatican. En tout état de cause, Félix Tshisekedi est d'avis que c'est le pays qui va gagner dès lors que l'opposition jouera correctement son rôle de censeur vis-à-vis du pouvoir dans une approche républicaine qui privilégie le débat d'idées.

Vu que l'opposition politique est reconnue en RDC et que les droits liés à son existence, à ses activités et à sa lutte pour la conquête démocratique du pouvoir sont sacrés, elle ne peut qu'être sous la protection du lé-

gislateur en vertu de l'article 8 de la Constitution. Et, en ouvrant le champ politique, Félix Tshisekedi ne craindrait pas le retour de la manivelle. Il serait, d'ailleurs, prêt à affronter ses adversaires politiques sur le champ démocratique.

### Toujours pas de consensus dans les rangs de l'opposition

Cependant, au niveau de l'opposition en général et parlementaire en particulier, la tendance est plutôt à l'impréparation nonobstant la pression mise sur les bureaux de deux chambres du parlement. Les trois groupes parlementaires actifs à l'Assemblée nationale, à savoir AMK et Alliés, MLC-ADN, MS-G7 semblent évoluer en ordre dispersé, sans une coordination à la base susceptible de générer un consensus quant à la désignation par les députés nationaux et sénateurs, du porte-parole de l'opposition. A défaut de ce consensus, le

porte-parole de l'opposition, qui n'est pas obligé d'être nécessairement parlementaire, est élu par vote au scrutin majoritaire à deux tours dans le mois qui suit l'investiture du gouvernement, par les députés nationaux et les sénateurs, membres de l'opposition politique, précise la loi portant statut de l'opposition.

C'est ici que les «romains» vont, décidément, s'empoigner. Car à observer les tendances au parlement, la plate-forme Ensemble pour le changement de Moïse Katumbi tient le haut du pavé du point de vue du nombre des députés nationaux au sein de la coalition de l'opposition Lamuka. L'ex-gouverneur du Katanga est donc théoriquement mieux placé pour occuper ce poste, du reste taillé à sa mesure. Toutefois, les dessous des cartes au sein de ce regroupement politique, où chacun des leaders nourrit ses propres visées par rapport aux échéances électorales de 2023, risquent de plomber la démarche, en plus des égo déjà difficiles à gérer entre eux malgré l'unité de façade souvent affichée pour le besoin de la consommation extérieure.

Adolphe Muzito, Jean-Pierre Bemba et Martin Fayulu (déjà non partant du fait de sa fixation sur la présidence), seront-ils prêts à pousser au perchoir l'ex-gouverneur du Katanga qui, faut-il le souligner, aura à gérer les fonds destinés à l'opposition ? Rien n'est moins sûr dans une plate-forme où chacun est présidentiable, et donc porteur d'un agenda caché.

Alain Diasso

## FESTIVAL INTERNATIONAL DE CINÉMA DE KINSHASA

## «La miséricorde de la jungle» fait l'ouverture

L'Institut français (IF) servira de cadre à la projection de l'Étalon d'Or de Yennenga du 26e Fespaco, dans le cadre du lancement de la sixième édition du rendez-vous cinématographique prévu le 17 octobre en soirée.

Après le grand plébiscite du long métrage au Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco), en mars dernier, le Festival international de cinéma de Kinshasa (Fickin) s'offre sa grande première congolaise. Et, c'est à la Halle de la Gombe que revient le privilège d'accueillir l'ouverture de cette grand-messe du cinéma en présence du réalisateur rwandais, Joël Karekezi. Par ailleurs, par-delà son prestigieux statut, il est clair que Bimpa Production ait jeté son dévolu sur «La Miséricorde de la jungle» dont le titre original est «The mercy of the jungle» aussi pour une raison évi-

dente. « Nous avons choisi *La miséricorde de la jungle* pour sa proximité avec le Congo, le réalisateur étant d'un pays voisin traite un sujet, raconte une histoire qui concerne aussi bien les Rwandais que les Congolais », a expliqué Tshoper Kabambi au Courrier de Kinshasa.

Autre chose encore, même si le directeur de Fickin n'y a pas fait allusion, le film a pour personnage principal l'acteur belge d'origine congolaise, Marc Zinga. Qui plus est, a reçu le prix de la Meilleure interprétation masculine campant le rôle du sergent Xavier, un héros de guerre rwandais. Notons que la sixième édition de Fickin se tiendra du 17 au



La miséricorde de la jungle» fait l'ouverture du sixième Fickin 20 octobre. En dehors de l'ou-

verture prévue sous la Grande Halle de l'IF, le festival va aller à la conquête de son public visant le plus de cinéphiles possible mais pas que, le but étant justement de susciter un intérêt plus grand pour le cinéma. Itinérant donc, il procédera à la projection de films dans différents lieux de la ville. Sauf changement de dernière minute, il nous revient que l'Institut national des arts et la salle Don Bosco font partie des sites de cette année. Quant à la programmation générale, comme pour les cinq précédentes éditions, elle est faite de films de tous les continents. Même si d'ordinaire elle s'appuie plus largement sur

la production continentale et plus particulièrement sur celle de la RDC dont elle veille à la promotion.

Par ailleurs, à côté des projections prévues en salles mais également en plein air, le festival propose aussi des rencontres professionnelles entre cinéastes. C'est de cette façon qu'il fait en sorte de booster la pratique de la profession au pays en insistant au mieux sur la formation aux métiers du cinéma et de l'audiovisuel. Une série d'ateliers et conférences-débats auxquels peuvent également prendre part des cinéphiles pour certains d'entre eux.

Nioni Masela



## HOMMAGE À LUAMBO MAKIADI

## Eric Nice sur scène avec le Tout Puissant OK Jazz

Le jeune chanteur de rumba-zouk va se produire en commémoration des trente ans de la disparition du regretté chanteur, le 13 octobre, au mythique bar 1-2-3, où il avait déjà tourné la vidéo du tube «Gouvernement ebimi» sur un sample du légendaire morceau «Mbanda akoti kikumbi».

Impossible de passer sous silence l'événement douloureux qui marquait les mélomanes congolais, il y a trente ans : la mort de Franco de Mi Amor. C'est donc en souvenir de cette date fatidique du 12 octobre 1989 que le leader de Credo a prévu de monter sur la scène du bar mythique de Luambo Makiadi qui a gardé son nom d'autrefois, même si aujourd'hui l'on dit plutôt Espace 1-2-3. Le Courrier de Kinshasa retient que c'est « une soirée de commémoration où il n'y aura pas que de la musique ». En effet, pour son show de ce dimanche, Eric Nice a décidé d'y associer « une exposition des différentes photos du Grand Maître ». Par ailleurs, a-t-il dit, « le programme prévoit quarante pour cent de musique et soixante pour cent de danse ».

Le chanteur de rumba-zouk a du reste souligné qu'il est familier de l'Espace 1-2-3. « J'ai tourné le clip de Gouvernement ebimi

au siège du Tout Puissant OK Jazz de Luambo Makiadi. Il a été tourné au même endroit, à un centimètre près de celui où il s'était placé pour chanter la chanson originale que j'ai samplée. Et j'ai eu la grâce d'avoir en main la dernière guitare du Grand Maître pour le tournage du clip. Je crois dès lors avoir reçu sa bénédiction d'une certaine manière », a-t-il témoigné. Au sujet de cet air bien connu des Kinois, il a déclaré, parlant de lui-même un moment à la troisième personne : « Correspondance ou coïncidence de circonstance et de temps, je ne saurais le dire. Mais quand Eric Nice sort Gouvernement ebimi, c'est pendant la période qui précède les trente ans de la disparition du Grand Maître Luambo Makiadi. Il y a déjà un grand lien qui se crée là. Une concordance de temps car je sors une chanson qui

fait du succès à une période proche de celle où il nous quittait. Et, ce tube est chanté sur son tempo. C'est pourquoi je vais être sur scène avec l'orchestre OK Jazz et essayer de revisiter les différents titres du Grand Maître ».

Le challenge de l'artiste c'est de remettre ce répertoire d'il y a au moins trois décennies au goût du jour avec son feeling personnel. « Je vais le rendre à ma manière, ne pas le copier

mais essayer de montrer comment l'on peut s'inspirer de cette musique et la rafraîchir. La rendre plus ouverte pour les générations actuelles », a-t-il promis. « De tous mes titres que je jouerai, l'on sentira du Luambo et avec son orchestre, l'on a choisi un tableau où je vais intervenir sur un ou deux titres qu'ils vont jouer », a précisé Eric Nice.

## Dans la lignée de Luambo



Eric Nice sur la scène de l'Espace 1-2-3

Eric Nice prépare ce show d'hommage au célèbre chanteur et musicien qu'il n'a pourtant pas vraiment connu de son vivant. Qu'à cela ne tienne, car avant tout, comme, il l'a dit la personne de Luambo représente beaucoup pour lui, même s'il naissait au moment où ce dernier quittait ce monde. Le jeune chanteur n'est pas qu'admiratif de feu Franco, il marche sur ses pas. « Je suis dans un orchestre où l'on fait du véritable live, je pense que nous sommes parmi les derniers groupes de ma génération qui continuent de jouer en live et qui suivent les codes de la rumba où il faut qu'une guitare solo retentisse, accompagnée d'autres guitares. Que le sujet un tantinet provocateur ne manque pas de peindre la société. Je m'inscris dans cette lignée, cette façon de faire les choses, c'est vraiment ma filière musicale », a expliqué Eric Nice.

Nioni Masela

## SOCIÉTÉ

## Plus de cas confirmé d'Ebola au centre de traitement de Butembo

Le Centre de traitement Ebola (CTE) de Butembo dans le Nord-Kivu ne compte plus de cas confirmé de la Maladie à virus Ebola.

Selon le bulletin quotidien du comité multisectoriel de la riposte à la maladie à virus Ebola, les deux derniers cas confirmés pris en charge dans ce centre de traitement ont été sortis depuis dimanche, 06 octobre 2019. Ils ont été ré-insérés le mardi 08 octobre dans leurs communautés respectives par les équipes de la riposte à la maladie à virus Ebola de la prise en charge psychosociale. Ces deux cas sont respectivement des zones de santé de Biena et de Kayna.

Outre la prise en charge médicale des malades d'Ebola, les équipes de riposte assurent aussi la prise en charge psychosociale qui prend en compte le séjour du patient au centre de traitement jusqu'à sa sortie pour sa réinsertion dans la communauté. A en croire Mlle Ornella Bwira Zawadi, superviseur psychosocial



Ebola patiente et personnel soignant

au centre de traitement de Butembo, ce centre utilise dix-sept psychologues subdivisés en quatre blocs des tâches. Il s'agit de superviseurs de triage, des cas suspects, des cas confirmés et du village d'accompagnant. Le psychologue du centre de triage a pour mission de sensibiliser des cas nouvellement admis au centre. Ces nouveaux cas font nor-

malement soixante-douze heures au centre et sont prélevés le 1er et le dernier jour. Dès le 1er jour, explique-t-elle, le psychologue annonce le résultat aux patients, son évolution clinique et son état.

Le patient qui est positif est déplacé de la chambre du suspect au bloc des confirmés, tandis que celui qui est négatif jusqu'au

troisième jour reste chez les cas suspects. « Lorsque la personne est confirmée cas Ebola, le psychologue a la charge de lui annoncer son résultat, de le sensibiliser à son évolution et la vie au centre. Il lui pose des questions sur son parcours afin de faciliter le suivi des contacts », indique Ornella Bwira Zawadi. Le psychologue fait également le suivi quotidien du cas confirmé

et assure le relais entre le patient et sa famille.

Pour ce qui est de l'accompagnant, il a la responsabilité d'assurer une bonne collaboration entre les autres équipes de prestataire du centre de traitement et le patient. Il transmet différentes informations du patient, ainsi que son évolution aux autres équipes du centre. S'agissant de la réinsertion des cas suspects ou confirmés guéris et sortis du centre de traitement, le psychologue l'accompagne dans sa communauté. Il sensibilise sa communauté et sa famille tout en leur expliquant que la personne guérie d'Ebola n'est pas dangereuse et ne peut plus contaminer quiconque sur la Maladie à virus Ebola. La prise en charge psychologique est donc l'une des stratégies efficaces dans la riposte contre Ebola.

Blandine Lusimana



## LINAFOOT/LIGUE 1

## Première défaite du DCMP, Rangers et Renaissance enchaînent...

Quatre rencontres se sont jouées, le 9 octobre, pour le compte du 24e championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot), dont trois à Kinshasa et une à Lubumbashi.

Le Daring Club Motema Pembe (DCMP) s'est incliné, au stade Frédéric-Kibasa Maliba de Lubumbashi, face à la Jeunesse sportive (JS) Bazano, par un but à deux. C'est la première défaite des Immaculés de Kinshasa à la 24e édition du championnat de la Linafoot. La JS Groupe Bazano a ouvert la marque à la 32e mn par Nganga Mundele. Vinny Bongonga a égalisé pour DCMP, juste une minute après. Le but victorieux des Lumpas a été inscrit à la 85e mn par Diego Tshikambo. Notons-le, DCMP a joué sans son entraîneur, Isaac Ngata, en séjour en Egypte pour assister au tirage au sort des huitièmes de finale de la 17e Coupe de la Confédération. Malgré cette défaite, il est troisième au classement avec seize points glanés en sept matchs. La JS Groupe Baza-



DCMP

no se repositionne avec un total de treize points en six matchs.

Au stade des Martyrs de Kinshasa, en première rencontre le même mercredi, le Racing Club de Kinshasa (RCK) s'est imposé face à l'AS Dauphin noir de Goma par un but à zéro. Mabilia

Makela a inscrit l'unique réalisation de la partie à la 63e mn, permettant à son équipe de totaliser huit points après huit matchs joués. Dauphin noir a déjà enregistré six points en huit rencontres. Notons aussi la victoire de l'AC Rangers face à Simba de Kolwezi

par deux buts à zéro. Dans cette partie, tout s'est joué en seconde période pour les Académiciens grâce à un doublé de leur attaquant de Kansietoko (74e et 81e mn). C'est la deuxième victoire de suite des protégés du président Lambert Osango qui a personnel-

lement assisté à leur belle prestation au stade des Martyrs. Rangers compte douze points au terme de huit sorties. Simba est bloqué à six points après huit matchs livrés.

Et le FC Renaissance du Congo a écrasé l'AS Nyuki de Butembo par trois buts à zéro, avec les buts de Imana Lote à la 18e mn, Mohuta à la 22e et Sidibe Broulaye à la 51e mn. Le deuxième succès de Renaissance depuis sa réintégration après son exclusion du championnat national de football. Avant Nyuki, CS Don Bosco avait subi la loi du club orange de Kinshasa qui totalise neuf points, occupant la 7e place au classement provisoire. Lubumbashi Sport est premier avec dix-sept points, devant Mazembe (seize points) et DCMP avec le même nombre des points.

Martin Engimo

## CAF-C2 /SEIZIÈMES DE FINALE BIS

## DCMP s'opposera à Gor Mahia du Kenya

Le Daring Club Motema Pembe (DCMP) est fixé sur son adversaire en seizièmes de finale bis de la 17e édition de la Coupe de la Confédération, au terme du tirage au sort effectué le 9 octobre, en son siège au Caire, en Egypte, par la Confédération africaine de football.



DCMP de Kinshasa

L'entraîneur du DCMP, le technicien congolais de Brazzaville, Isaac Ngata, a assisté au tirage au sort. Souvent éliminé au premier tour de la C2 africaine depuis trois ou quatre saisons, DCMP a réussi à passer le cap des seizièmes de finale après avoir sorti Stade Renard de Melong au tour préliminaire et El Watani El Khartoum en seizièmes de finale. Le club vert et blanc de Kinshasa est donc à une double confrontation contre Gor Mahia du Kenya, une équipe habituée des joutes africaines interclubs, avant d'accéder en huitièmes de finale, synonyme de la phase des groupes.

Le match aller se jouera le 27 octobre au Nyayo national stadium de Nairobi (trente mille places) et le retour le 3 novembre, au stade des Martyrs de Kinshasa. Notons-le, Gor Mahia a été privé de la phase des groupes de la Ligue des champions par l'USM Alger.

M.E.

## JO TOKYO 2020/FOOTBALL DAMES

## La RDC sera absente

La sélection féminine de football a été éliminée, le 8 octobre au stade des Martyrs de Kinshasa, par les Lionnes indomptables du Cameroun, malgré leur victoire de deux buts à un au match retour du troisième tour des éliminatoires de la compétition planétaire prévue au pays du Soleil levant.

Au match aller, le 3 octobre au stade Ahmadou-Ahidjo de Yaoundé, les Congolaises s'étaient inclinées par zéro but à deux. Mardi dernier, elles ont été les premières à ouvrir la marque par Isabelle Diakiese, à la 15e mn. Marlène Kasaj a doublé la mise à la 34e, leur permettant d'entretenir un espoir de qualification. Mais la Camerounaise Nchout Njoya Ajara a enterré les espoirs congolais à la 71e mn, avec le but assassin qui a permis aux Lionnes d'éliminer les Léopards.

« L'élimination des Léopards

est méritée dans le sens que nous avons perdu sur le terrain. Et non mérité dans le sens que notre comportement a été correct. Nous avons baissé pavillon en seconde période. Notre responsabilité se situe par le fait que nous avons monté et entraîné cette équipe. Nous ne devons pas condamner les filles parce que cette défaite appartient au responsable que nous sommes », a déclaré à la conférence de presse d'après-match Marcelo Kadiamba, sélectionneur des Léopards dames.

Pour sa part, le sélectionneur des Camerounaises, Alain Djeumfa, a indiqué : « Pour

marquer un but, il faut que l'équipe adverse commette une erreur. Nous avons commis deux erreurs, la RDC en a marqué deux. A son tour, la RDC en a commis une, nous en avons profité. La RDC voulait se qualifier, il fallait qu'une équipe se qualifie aujourd'hui et c'est le Cameroun qui s'en est sorti. Prochainement, ce sera la RDC ». Et d'ajouter : « Les Léopards avaient dominé la première période, et c'est en seconde période que nous avons procédé à des changements qui nous ont permis d'avoir un peu plus de ballon et nous avons marqué le but au bon moment pour pouvoir nous qualifier ».

Qualifié, le Cameroun affrontera la Côte d'Ivoire qui a créé la sensation en sortant le Nigeria après un résultat d'égalité d'un but partout à Lagos, alors qu'au match aller à Abidjan, les deux formations s'étaient quittées sur le nul blanc de zéro but partout. L'Afrique ne dépêchera qu'une équipe qui se qualifiera directement. La deuxième place dépendra des résultats du barrage face à une équipe de l'Amérique latine, précisément le Chili.

M.E.



Les Léopards dames de la RDC



## DROITS HUMAINS

# L'ONU salue l'apport du Congo aux réfugiés

A l'ouverture des travaux de la soixante-sixième session du Comité exécutif du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) en Suisse, cette agence a reconnu que le Congo garantit le mieux-être des réfugiés sur son sol et promet de l'appuyer pour relever les multiples défis en la matière.

« Le Congo est déterminé à relever les multiples défis liés à la protection des réfugiés vivant sur son territoire. C'est dans cette optique que s'inscrit l'approbation, par le gouvernement, du projet de loi fixant le statut de réfugié et le droit d'asile. Le texte y relatif est en cours d'adoption par le Parlement », a expliqué la ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire, Antoinette Dinga-Dzondo, à la réunion annuelle du HCR.

La mise en œuvre des solutions durables a permis au pays de connaître une évolution décroissante des réfugiés d'environ 60 000 au 31 août 2019, dont les grandes communautés sont ressortissantes de la République démocratique du Congo et la République centrafricaine, a-t-elle poursuivi, en précisant que le gouvernement congolais est préoccupé par la situation de ces derniers qui, en dépit des contraintes ayant concouru à leur déplacement forcé, restent attachés à leur pays d'origine. Leur rapatriement doit se faire en toute sécurité et dignité, a

fait savoir la ministre. Cependant, en raison des contraintes financières, a dit la ministre, il est improbable de couvrir tous les douze départements du pays et tenir ces engagements en ce qui concerne le programme de renforcement des capacités en matière d'assistance des réfugiés et des déplacés internes. La ministre des Affaires et de l'action humanitaire a sollicité l'accompagnement des partenaires réu-

nis à l'occasion de cette réunion à Genève, en Suisse.

Pour sa part, le Haut-commissaire pour les réfugiés, Filipi Grando, a salué les efforts que le Congo déploie pour la prise en charge des réfugiés et déplacés sur son sol. En exprimant le soutien de l'agence onusienne, il a souhaité que l'expérience soit partagée avec les autres pays de la région sinon de la sous-région. A propos de l'apatridie

Concernant la mise en œuvre du plan d'action global 2014-2024 visant à éradiquer l'apatridie, le Congo s'emploie à mettre en place les mécanismes pour y parvenir en éradiquant le phénomène sur son territoire. Après la signature de la déclaration de Brazzaville, le 16 octobre 2017, par les Etats membres de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, plusieurs actions ont été menées

pour résoudre le problème de l'apatridie. Il s'agit notamment de la transmission au parlement des avant-projets de loi de ratification des conventions sur l'apatridie ; l'adoption en mai 2019 du Plan d'action national sur l'apatridie ; l'achèvement de la réforme législative afin de supprimer toutes les dispositions discriminatoires dans la loi congolaise sur la nationalité ; la poursuite des campagnes de sensibilisation à l'endroit de la population pour l'enregistrement de chaque naissance ; le recensement en 2019, à vocation d'état-civil, en vue de connaître les personnes n'ayant pas d'actes de naissance et qui courent le risque de devenir apatrides ; l'organisation d'une campagne d'octroi des pièces d'état-civil à la populations qui en est dépourvue, y compris la population autochtone. En marge des travaux de cette session, la délégation congolaise, conduite par la ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire, aura une série de réunions bilatérales avec le Bureau du HCR en charge des questions des réfugiés en Afrique.

Rominique Makaya



La ministre des Affaires sociales faisant état de la situation des réfugiés au Congo

## ALIMENTATION SCOLAIRE

## Le Congo présent à la rencontre annuelle du Pacte de Milan

Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, a conduit la délégation congolaise à la réunion, tenue du 7 au 9 octobre à Montpellier, en France. Il a fait un plaidoyer auprès des partenaires pour soutenir la politique nationale de l'alimentation scolaire.



Le Congo a participé, sur invitation de la ville de Montpellier, à la rencontre de trois jours regroupant les représentants de deux cents villes, élus, ministres ou responsables locaux, chercheurs, représentants des agences de l'ONU et de la société civile. Les participants ont échangé sur plusieurs thématiques, déclinées selon les dix-sept

Objectifs de développement durable des Nations unies pour 2030 : « assurer la sécurité alimentaire, lutter contre les inégalités so-

ciales ou de genre, sécuriser les ressources en eau, soutenir l'emploi, favoriser l'innovation... »

Concernant le Congo, le dé-

**« Assurer la sécurité alimentaire, lutter contre les inégalités sociales ou de genre, sécuriser les ressources en eau, soutenir l'emploi, favoriser l'innovation... »**

placement a permis au ministre Collinet de mener un plaidoyer auprès des fondations, villes et ONG pour la mise en œuvre effective de la politique nationale d'alimentation scolaire et des programmes des cantines scolaires.

Faisant partie de la délégation, le directeur de l'Alimentation scolaire a rappelé que les cantines scolaires sont un

hub pour la lutte contre le décrochage scolaire et pour le développement socioéconomique d'un Etat à travers la promotion de la production locale. « Avec la nouvelle loi sur la décentralisation, en se fondant sur l'article 210 de la Constitution congolaise, les villes ont un rôle prépondérant dans la concrétisation de l'éducation avec en elle la bonne route des cantines scolaires. D'où l'objet de ce déplacement de Montpellier effectué du 7 au 9 octobre 2019 », a expliqué Roch Bredin Bissala Nkounkou.

Notons que la réunion de Montpellier s'est tenue après celles de Rome, Valence et Tel Aviv. Il s'agit de la cinquième rencontre internationale dédiée au Pacte de Milan, signé en 2015 par les responsables de deux cents villes, pour une alimentation durable.

Parfait Wilfried Douniama



## ALIMENTATION

## Les restaurants de fortune dans l'insalubrité

Nombre de restaurants dans la capitale ne respectent pas les conditions d'hygiène. Une situation qui accroît sans nul doute le taux de maladies alimentaires. La municipalité et les services d'hygiène ont intérêt à y veiller davantage pour le bien-être de la population.

« L'on tombe malade aussi parce que l'on mange mal et dans de mauvaises conditions », s'accordent à dire les nutritionnistes. L'environnement insalubre dans lequel sont implantés plusieurs restaurants à Brazzaville et dans d'autres localités du pays concourt à la prolifération des maladies alimentaires qui constituent un grand problème de santé publique dont la prise en charge coûte cher à l'Etat et aux ménages.

Le non-respect des conditions d'hygiène fait que les aliments exposés dans un environnement insalubre soient contaminés par des micro-organismes. Ainsi, la consommation est à l'origine de plusieurs pathologies : la fièvre typhoïde, le choléra, des infections à campylobacter qui sont des causes des maladies diarrhéiques.

La population est bien consciente de l'insalubrité dans laquelle sont plongés ces milieux. Mais, elle ne parvient pas à s'en détourner à cause des prix abordables des plats. « J'ai l'habitude de passer par ici chaque matin, parce qu'ils proposent des mets aux prix très



bas et ouvrière que je suis ici, cela me permet d'économiser un peu au profit d'autres besoins, sauf que l'endroit dans lequel je me trouve n'est pas propre. Je

de voir la réalité, alors que les clients et nombre d'observateurs reconnaissent cet état d'insalubrité. « J'exerce ce boulot quotidiennement, c'est mon bureau

**« L'on tombe malade aussi parce que l'on mange mal et dans de mauvaises conditions »,**

suis obligée d'y venir par défaut des moyens », a reconnu Josiane Nzoumba, habitante du quartier Mpissa, à Makélékélé, qui a l'habitude de fréquenter les restaurants de fortune faute de mieux. Cependant, certains tenanciers de ces restaurateurs refusent

ici. Certaines personnes n'aiment pas venir manger ici sous prétexte qu'il n'y a pas assez de propreté. Mais je suis ici depuis dix ans et ne suis jamais tombé malade. D'ailleurs, je n'ai jamais entendu que mes clients, que je connais bien, sont tombés

Une vue des restaurants de fortune à Brazzaville malades parce qu'ils fréquentent mon restaurant. Les mouches dont vous parlez et la poussière des véhicules, c'est partout dans la ville », a confié Mamadou, un restaurateur au marché de Talangaï, dans le sixième arrondissement de la capitale. Pourtant, il est bien clair que quand un client tombe malade, il ne retourne pas au restaurant mais est plutôt conduit à l'hôpital.

Selon les sources concordantes de la mairie de Brazzaville, certains de ces restaurants de fortune disposent des autorisations de la municipalité et paient les taxes. Toutefois, pour faire res-

pecter les conditions d'hygiène, la mairie et les services d'hygiène doivent exiger l'aménagement des lieux, à en croire la même source car, a-t-elle poursuivi, les taxes sont payées pour l'occupation de l'espace et non pour que les services compétents fassent la propreté à leur place.

Soulignons que pour l'Organisation mondiale de la santé, la charge de morbidité imputable à ces maladies est plus élevée dans le pays en développement dont le Congo fait partie. Les estimations de la structure onusienne soulignent qu'une personne sur dix tombe malade en consommant des aliments contaminés et que quarante-deux mille en meurent. Les enfants sont exposés à un risque plus élevé puisque douze mille cinq cents d'entre eux perdent la vie chaque année. Il est donc important d'agir pour mieux régler le secteur, dans le but de protéger la population contre les maladies alimentaires qui constituent un frein au développement. Une population malade n'est pas productive.

**Rominique Makaya et Destin Kelly Bouka (stagiaire)**

## MÉDIAS

## Des journalistes recyclés sur les droits de la femme et de l'enfant

La formation sur les droits de la femme et de l'enfant en situation de post-crise a démarré le 10 octobre, au Centre de l'information des Nations unies, à Brazzaville, afin de permettre aux professionnels des médias d'être outillés dans le traitement des informations.

L'objectif général est de renforcer les capacités des professionnels sur la participation de la femme à tous les niveaux du processus de la paix dans sa résolution 13.25 du Conseil de sécurité des Nations unies.

La résolution reconnaît l'impact des conflits sur les femmes ainsi que le besoin de celles-ci, comme parties prenantes de la prévention et la résolution des conflits. Les objectifs spécifiques consistent à rappeler cette résolution, la déontologie journalistique en période de crise, à former les professionnels de médias sur les techniques de traitement de l'information des droits de la femme et de l'enfant ainsi que leur place en tant que victimes en post-conflit.

Ouverte par par le directeur de cabinet du Haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants, Albert Samba, la formation réunit du 10 au 11 octobre, les professionnels de médias de plusieurs structures de presse privées et publiques: audiovisuelles, presse écrite et en ligne ainsi que les chargés de communication.

Les enseignements portent sur le rappel de la résolution 13.25 du Conseil de sécurité des Nations unies, le traitement de l'information, les techniques de traitement de l'information des droits de la femme et de l'enfant, le traitement de l'image de la femme et de l'enfant victimes de guerre, etc.

Le coordonnateur du projet sur le financement du Fonds des Nations unies pour la consolidation de la paix, Mohamed El Mehdi AG Rhissa, a expliqué que le renforcement des capacités techniques des professionnels des médias demeure un rafraîchissement de mémoire de l'auditoire pour combler des attentes spécifiques.

Il a, en outre, ajouté que ce financement est exécuté par trois agences des systèmes des Nations unies pour répondre à la requête du gouvernement en vue du renforcement du processus de paix dans le département du Pool. Albert Samba, pour sa part, a indiqué dans son allocution d'ouverture que la femme et l'enfant sont les premières victimes de tout conflit, surtout armé. « La formation contribue également à l'acquisition et au renforcement des connaissances des professionnels des médias à la participation de la femme à tous les niveaux du processus de la paix, conformément à la résolution 13.25 des Nations unies ainsi que le traitement de l'information relative aux droits de la femme et de l'enfant en situation post-conflit », a-t-il déclaré.

**Lydie Gisèle Oko**

## MALADIES INFECTIEUSES

## 13,92 milliards de dollars promis au Fonds

Donateurs publics et privés se sont engagés à apporter 13,92 milliards de dollars au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, a annoncé, le 10 octobre, le président Emmanuel Macron à Lyon, en France.

Les organisateurs de la conférence tenue dans la ville du centre-est de la France avaient fixé à quatorze milliards de dollars le montant à recueillir pour pouvoir espérer éradiquer le sida, la tuberculose et le paludisme à l'horizon 2030.

« On y est », a lancé Emmanuel Macron, en affirmant que le solde devrait pouvoir être levé

dans les semaines à venir.

Nombre de pays ont augmenté leur contribution ou sont devenus donateurs pour la première fois, notamment en Afrique, a souligné le président français à la clôture de la rencontre, qui a rassemblé quelque sept cents délégués.

Mais pour boucler le budget projeté qui doit couvrir les trois

prochaines années de fonctionnement du Fonds et assurer le succès de la réunion, la France a accepté de revoir à la hausse sa contribution.

Elle a ainsi apporté soixante millions de dollars (54,4 millions d'euros) de plus que prévu initialement, conduisant à une augmentation de 20% par rapport à ce qu'elle avait donné il y a trois ans. Et le milliardaire américain, Bill Gates, a accru sa participation dans les mêmes proportions.

**Nestor N'Gampoula et AFP**

## LUTTE CONTRE EBOLA

## Brazzaville accueille une réunion d'urgence des experts de la région des Grands Lacs

La rencontre se tient du 11 au 12 octobre sur le thème « L'épidémie à virus Ebola : une urgence de santé publique pour la région des Grands Lacs et une menace sanitaire internationale ».

La réunion sera l'occasion pour les différents acteurs impliqués d'échanger sur la riposte à l'épidémie qui sévit déjà en République démocratique du Congo (RDC) et la sécurisation des interventions de riposte, de partager les expériences, renforcer les synergies et coordonner les actions en matière de riposte.

L'objectif principal des assises est d'éviter la propagation de la maladie dans les pays membres de la Conférence internationale sur

la région des Grands Lacs (Cirgl) d'autant que la RDC, voisine du Congo, est déjà frappée par la pandémie. Et à ce jour, deux mille morts ont été comptabilisés et des cas confirmés ont été signalés en Ouganda, un autre pays frontalier de la RDC.

Le gouvernement de ce pays et ses partenaires ont fourni des efforts pour combattre l'épidémie, mais on assiste à des menaces directes et croissantes contre les équipes d'intervention. A titre

illustratif : cent trente-deux attaques, quatre morts et trente-huit blessés ont été enregistrés depuis le 1er août 2018. A cela s'ajoutent des cas d'insécurité qui ont contraint des médecins et personnels soignants à se déplacer. La réunion d'urgence de Brazzaville est une initiative des autorités des deux Congo. Les résultats attendus, notamment après les échanges entre les experts des douze pays membres de la Cirgl, devraient servir à l'élaboration d'un plan sous-régional en vue de la recherche des financements auprès des partenaires.

**N.N'G.**



## MATERNITÉ

## Des femmes victimes de mauvais traitements

Sur les deux mille seize femmes observées, 42% ont été victimes de violence physique ou verbale, de stigmatisation ou de discrimination, et 14 % ont subi une forme de violences physiques, souligne une étude de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), publiée, le 9 octobre.

Beaucoup de femmes sont victimes de mauvais traitements pendant l'accouchement dans des établissements de santé, selon une nouvelle étude de l'OMS qui a été menée au Ghana, en Guinée, au Myanmar et au Nigeria. « Les femmes plus jeunes et moins instruites sont celles qui risquent le plus d'être victimes de mauvais traitements, notamment de violence physique et verbale, de stigmatisation et de discrimination, de procédures médicales effectuées sans leur consentement, de recours à la force pendant les procédures et d'abandon ou de négligence de la part des travailleurs de la santé », a précisé l'OMS dans un communiqué.

L'étude a également constaté des taux élevés de césariennes non consensuelles, d'épisiotomies (coupures chirurgicales faites à l'ouverture du sexe pendant l'accouchement) et d'examen vaginaux. « Les directives de l'OMS promeuvent des soins maternels respectueux pour toutes les femmes, c'est-à-dire des soins qui préservent la dignité, la vie privée et la confidentialité, garantissent l'absence de préjugés et de mauvais traitements et permettent un choix informé et un soutien continu pendant le travail et l'accouchement », a souligné l'organisation.

Parmi les femmes observées pen-

dant le travail et l'accouchement, 13% des accouchements par césarienne, 75% des épisiotomies et 59% des examens vaginaux ont été effectués sans leur consentement.

En plus de la violence physique - le plus souvent des gifles, des coups ou des coups de poing -, 38% des femmes sur les deux mille seize observées ont subi des niveaux élevés de violence verbale - le plus souvent, en se faisant crier dessus, gronder et en faisant l'objet de moquerie. Onze d'entre elles ont également été victimes de stigmatisation ou de discrimination, généralement en raison de leur race ou de leur origine ethnique.

#### Adopter des politiques claires sur les droits des femmes

Selon l'OMS, pour lutter contre les mauvais traitements pendant l'accouchement, les systèmes de santé doivent être tenus responsables et des ressources suffisantes doivent être allouées pour fournir des soins de santé maternelle de qualité et accessibles, et pour permettre la mise en place de politiques claires sur les droits des femmes. Les travailleurs de santé ont également besoin de soutien et de formation pour s'assurer que les femmes sont traitées avec compassion et dignité. Pour mettre un terme à cette si-

tuation qui gagne nombre de maternités en Afrique, l'OMS recommande, entre autres, d'améliorer le processus de consentement éclairé pour toutes les interventions médicales ; offrir suffisamment de conseils et de soutien aux professionnels de santé pour les aider à fournir des soins de meilleure qualité ; permettre à toutes les femmes qui le désirent d'avoir un compagnon de leur choix avec elles pendant le travail et l'accouchement ; et d'accroître la demande du public pour des services de maternité de haute qualité.

Cependant, l'OMS demande aux associations professionnelles, notamment des sages-femmes, des obstétriciens et autres prestataires de soins de maternité, de collaborer pour veiller à ce que les mauvais traitements pendant l'accouchement soient systématiquement identifiés et signalés, et que des mesures appropriées soient mises en œuvre au niveau local.

Notons que les résultats de l'étude permettront d'éclairer les politiques et les programmes visant à garantir que toutes les femmes vivent des expériences positives en matière de grossesse et d'accouchement, avec l'appui de prestataires de soins de santé autonomes au sein de systèmes de santé qui fonctionnent bien.

Josiane Mambou Loukoula

## FONDS MONDIAL ANTI-SIDA

## La France réclame « un signal fort » aux contributeurs

La ministre française de la Santé, Agnès Buzyn, a exhorté, le 9 octobre, les contributeurs du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme à « intensifier » leur engagement pour « envoyer un signal fort et ambitieux ».

« Je compte sur chacun d'entre vous pour réunir les financements nécessaires pour donner au Fonds mondial les moyens de soutenir les pays les plus touchés » par les trois pandémies, a déclaré la ministre à l'ouverture, à Lyon (centre-est de la France), d'une conférence de refinancement du Fonds pour la période 2020-2022. « Nous sommes réunis pour envoyer un signal fort. Un signal collectif, universel et ambitieux », a poursuivi Agnès Buzyn, alors que l'objectif de financement, fixé à quatorze milliards de dollars (12,75 mds euros), pourrait ne pas être atteint.

L'association de lutte contre le sida (Aides) a assuré que ce plancher n'était « pas atteignable » à ce jour, estimant qu'il manque de deux cents à cinq cents millions de dollars (180 à 450 M euros).

Un collectif de douze organisations de la société civile, dont Aides, Oxfam, Solidarité sida ou Sidaction, a ensuite appelé, dans un communiqué, à « une augmentation de la contribution française d'au moins 25% ». L'Élysée a admis que le montant total pourrait être inférieur à cette somme. « Nous tous, États, entreprises, chercheurs, ONG, citoyens, avons aujourd'hui la responsabilité d'intensifier nos investissements », a exhorté Agnès Buzyn, rappelant que « la

France est le deuxième donateur historique (du Fonds) avec plus de 4,6 milliards d'euros de dons cumulés ».

Créé en 2002, le Fonds mondial est un partenariat original entre États, société civile, secteur privé et malades. Ses fonds vont pour moitié à la lutte contre le sida et pour moitié au paludisme et la tuberculose. Son objectif est

d'éradiquer ces pandémies d'ici à 2030.

Dans son dernier rapport, en septembre, l'organisme revendiquait trente-deux millions de vies sauvées depuis sa création, mais avertissait de « nouvelles menaces » mettant en péril ses objectifs : « La stagnation des financements » mais aussi le développement de « la résistance aux médicaments » contre le paludisme et la tuberculose.

Nestor N'Gampoula et AFP

**« Nous tous, États, entreprises, chercheurs, ONG, citoyens, avons aujourd'hui la responsabilité d'intensifier nos investissements »**

## CLIMAT

## Les Etats prêts à rehausser leurs engagements

Une réunion préparatoire à la prochaine conférence de l'ONU sur le climat (COP25) qui se tiendra à Santiago, au Chili, du 2 au 13 décembre, s'est achevée, le 10 octobre, à San José, au Costa Rica. Une occasion qui a permis de mettre l'accent sur l'augmentation de l'ambition nécessaire pour combattre le réchauffement climatique.

La rencontre qui se voulait d'échanges a rassemblé des délégués de cent pays et plus de mille cinq cents participants (acteurs politiques, sociaux et environnementaux), déterminés à tout mettre en œuvre pour limiter la hausse de la température moyenne mondiale à 1,5 °C et l'adaptation aux pires impacts du changement climatique. Ce qui était de tout point de vue souhaité, puisque depuis la signature des accords de Paris, en décembre 2015, dans le cadre de la Cop21, les défis sont toujours nombreux pour atteindre les objectifs fixés lors du sommet mondial, à commencer par le principal : limiter la hausse des températures jusqu'au niveau envisagé.

La vingt-cinquième conférence annuelle des parties sera donc un moment privilégié pour les États de se pencher sur les défis recensés, d'au-

tant que la volonté de la rencontre sera de relever l'ambition des contributions, en vue de l'échéance de 2020. Et face aux manifestations du changement climatique, les assises pourraient acter des accords plus ambitieux. Celles-ci devaient initialement avoir lieu au Brésil, mais après l'élection du président climatocéptique déclaré, Jair Bolsonaro, Brasília a officiellement retiré

la hausse de l'ambition des pays pour lutter contre le changement climatique, de manière conforme avec les rapports des scientifiques », explique Pierre Cannet, chargé de la campagne climat et énergie au Fonds mondial pour la nature (World wide fund for nature, en anglais) France. Ce qui s'avère nécessaire, puisque les efforts déjà consentis par les États sont

la fin du siècle.

Or, selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, la hausse des températures dans le monde ne devrait pas dépasser 1,5 °C sous peine de bouleversements sans précédent.

La France attend de la prochaine conférence de l'ONU sur le climat, un « signal politique très fort » pour atteindre l'objectif de la neutralité carbone d'ici à 2050, a dit la secrétaire d'Etat française à la Transition écologique, Brune Poirson. « Il est très important d'être très clair sur la direction que nous souhaitons prendre, et le point d'arrivée, c'est la neutralité carbone d'ici à 2050 », a déclaré la secrétaire d'Etat française, en marge de la pré-COP, à San José.

Brune Poirson a multiplié les rencontres diplomatiques pour plaider en faveur de l'ac-

cord de Paris de 2015, fragilisé après le retrait des États-Unis, deuxième émetteur mondial de carbone, et l'absence d'engagement de poids lourds comme le Brésil. Pour elle, l'objectif du gouvernement français est de s'assurer que « l'esprit de l'accord de Paris reste vivant », et que ses objectifs soient respectés de limiter le réchauffement mondial à 1,5 degré et une neutralité carbone d'ici à 2050. « C'est tant précieux et vital pour l'humanité que nous devons faire tout notre possible » pour qu'il soit respecté, a insisté la responsable française.

La secrétaire d'Etat a, par ailleurs, dit espérer que la protection de la biodiversité, facteur clé pour lutter contre le réchauffement climatique, soit intégrée dans les objectifs climatiques, comme l'a proposé le Chili.

Nestor N'Gampoula

**« C'est tant précieux et vital pour l'humanité que nous devons faire tout notre possible »**

sa candidature, à cause de « restrictions budgétaires ». Le Chili et le Costa Rica s'étaient finalement portés volontaires après le désistement du Brésil. L'objectif du rendez-vous de 2019 sera de « concrétiser

encore largement insuffisants. Les engagements qu'ils avaient pris, lors de la COP21 de Paris, même s'ils pouvaient être intégralement tenus, mettent la planète sur une trajectoire de réchauffement de 3,2 °C d'ici à



5<sup>e</sup> ÉDITION DU FORUM DE L'ENTREPRENEURIAT

## De plus en plus d'initiatives dans la transformation agroalimentaire

Axée sur le thème «Comment promouvoir le made in Congo dans le secteur de l'agroalimentaire», la manifestation initiée par la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers (CCIAM) s'est tenue du 5 au 8 octobre. Une exposition-vente de produits agroalimentaires transformés localement a eu lieu à cet effet.

L'activité a été organisée en marge de la deuxième édition de la Convention Lisanga avec la mission économique des hommes d'affaires belges, un autre événement de CCIAM qui s'est réalisé grâce à l'implication de Gilbert Mokoko, ambassadeur du Congo en Belgique. Le cinquième forum de l'entrepreneuriat, ouvert aux acteurs de terrain, entrepreneurs et porteurs de projet, a vécu à travers une exposition-vente de produits transformés localement, une présentation des programmes nationaux (PRCCE 2, Padec...) de soutien à l'entrepreneuriat financés par les

baillleurs, une conférence sur la stratégie de promotion de la production locale et une rencontre sur la mise aux normes des ateliers de production. Au cours des deux dernières activités (conférence et atelier) les questions sur les enjeux de la sécurité alimentaire, les aspects

liés à l'emballage et les équipements de production, l'hygiène du personnel et du cadre de travail ainsi que les risques liés à la transformation, la détermination de valeur nutritionnelle des produits et l'impact du sol sur la qualité de la production ont été évoqués. L'exposition-vente,

destinée à la valorisation des produits de la transformation agroalimentaire et ceux de l'artisanat, a réuni plusieurs structures. Elle a permis de se rendre compte de nombreuses initiatives et des innovations en matière de transformation agroalimentaire au niveau local

mais qui sont malheureusement souvent freinées par le manque de financement et les difficultés d'accès aux crédits. Des initiatives parfois surprenantes, selon les visiteurs. Le cas des saucisses du Saucissier du Congo (avec produits à base de poulet, chenilles vertes, courge, viande de porc, de bœuf et comme innovations des saucisses secs, à base de viande de ngoki et de safou), de la présentation des produits de Sotralco avec des matériaux locaux comme le papyrus, des chips d'ananas, gingembre et papaye d'Enoce Bio et les huiles de safou de BKD.

La qualité des produits présentés a été bien appréciée par les visiteurs qui ont, par ailleurs, déploré leur prix un peu élevé. Un fait dû, selon Elisabeth Tchikunzi Sauthat, directrice générale, surtout au coût élevé des contenants et aux difficultés de fabrication. «Les contenants que nous utilisons sont importés. Nous savons aussi que ce qui est artisanal prend du temps et cela fait que les produits sont un peu chers», a-t-elle expliqué.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga



Une vue de l'exposition-vente au cinquième forum de l'entrepreneuriat/Adiac

**«Les contenants que nous utilisons sont importés. Nous savons aussi que ce qui est artisanal prend du temps et cela fait que les produits sont un peu chers»**

MINISTÈRE DU PLAN DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE  
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE  
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES  
Unité de Coordination du Projet  
Courriel: pstatcongo@gmail.com  
N° Avis: AMI N°015/PSTAT MANIFESTATIONS D'INTERET/DMI/C/19

## AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS

## POUR LE RECRUTEMENT DES CONSULTANTS D'APPUI AUX REFORMES DES PROGRAMMES DE FORMATIONS ET A LA MODERNISATION DU CENTRE D'APPLICATION DE LA STATISTIQUE ET DE LA PLANIFICATION (CASP)

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement additionnel de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) pour la poursuite de la mise en œuvre des activités du «Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT)», et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant: «Appui aux réformes des programmes de formations et à la modernisation du Centre d'Application de la Statistique et de la Planification (CASP)».

2. Le présent avis à Manifestation d'intérêt est destiné à recruter une équipe de consultants individuels dans l'objectif global est de doter le CASP de nouveaux textes et programmes de formation aux standards internationaux. Spécifiquement, il est question de:

- Effectuer une évaluation institutionnelle, organisationnelle et fonctionnelle du CASP;
- Doter le CASP des nouveaux textes institutionnels (projet de loi, décret et statuts);
- Réaliser un diagnostic approfondi des domaines/disciplines pertinent(e)s non pris(e)s en compte dans les programmes d'enseignement et proposer un plan d'action d'amélioration;
- Harmoniser les programmes du CASP avec ceux de l'institut sous régional de la statistique et de l'économie appliquée (ISSEA) du Cameroun;
- Proposer des filières de formation pour aboutir à terme aux formations qui s'apparentent aux Ingénieurs des Travaux Statistiques (ITS) et aux Ingénieurs Statisticiens Economistes (ISE);
- Ouvrir un cycle préparatoire aux concours internationaux de statistique;
- Mettre à contribution des compétences aussi importantes que l'Institut National de la Statistique, les formateurs du CASP, les anciens étudiants du CASP, les représentants des entreprises et autres personnes ressources en vue d'identifier les exigences du marché du travail non pris en compte dans les programmes du CASP.

## 3. Mandat des consultants

Placée sous l'autorité du Directeur général du CASP, l'équipe des consultants a pour principales missions de:

- réaliser une évaluation institutionnelle, organisationnelle et fonctionnelle du CASP;
- Elaborer le projet de loi, de décret et des nouveaux statuts pour le CASP;
- Identifier les faiblesses des programmes d'enseignement en cours;
- Elaborer les nouveaux programmes de formation pour les trois niveaux de formation;
- appuyer la direction générale du CASP dans la conception et la mise en œuvre des réformes;
- réadapter les enseignements aux besoins actuels par l'entretien des relations étroites avec les organismes de recherche, les partenaires et autres institutions de statistique;
- proposer l'ouverture des filières s'apparentant aux formations des ITS et des ISE avec des indications précises sur les contenus notionnels;
- préciser les profils des formateurs susceptibles d'intervenir au CASP suivant les enseignements;
- identifier les réformes prioritaires à mettre en œuvre;
- définir les équipements informatiques dont doit disposer le CASP;
- proposer un plan d'action pour la mise en œuvre des réformes.

## 4. Profil des consultants

Deux (2) consultants formeront l'équipe dont un expert en suivi évaluation spécialiste en évaluation institutionnelle et un spécialiste dans l'élaboration des programmes de formation:

- Le Spécialiste en Réformes des programmes de formation doit:
- posséder un diplôme en sciences économiques, statistiques, planification ou gestion (bac+5) d'une université/école reconnue;
- avoir occupé un poste de Directeur général ou de res-

ponsable dans la gestion des programmes de formations (initiale et continue) dans une école de statistique;

- justifier d'une expérience professionnelle d'au moins dix (10) dans la gestion des programmes de formations;
- avoir réalisé au moins une mission similaire;
- avoir une connaissance des réformes des programmes de formations dans les écoles statistiques;
- avoir une bonne connaissance des systèmes statistiques nationaux;
- avoir une bonne connaissance des écoles statistiques africaines;
- avoir de bonnes capacités de communication écrite et orale en français;
- avoir une expérience dans les pays en développement;
- justifier d'une compétence dans l'utilisation des logiciels statistiques (SPSS, CsPro, STATA, etc.);
- justifier d'une compétence dans l'utilisation des logiciels MS Office (Word, Excel et PowerPoint);
- être entièrement disponible durant la période de la mission;
- justifier d'une expérience dans la conduite des groupes ou avoir occupé les fonctions de directeur/coordonnateur dans une structure à vocation de formation ou de recherche.
- Spécialiste en évaluation institutionnelle, organisationnelle et fonctionnelle doit:
- posséder un diplôme en sciences économiques, statistiques, planification ou gestion (bac+5) d'une université reconnue;
- justifier d'une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans en suivi et évaluation et spécifiquement en suivi évaluation de la mise en œuvre des réformes des programmes de formations;
- avoir réalisé au moins deux (2) missions similaires;
- avoir une bonne connaissance des systèmes statistiques nationaux;
- avoir une bonne connaissance des écoles statistiques africaines;

- avoir de bonnes capacités de communication écrite et orale français;
- avoir une expérience dans les pays en développement;
- justifier d'une compétence dans l'utilisation des logiciels statistiques (SPSS, CsPro, STATA, etc.);
- justifier d'une compétence dans l'utilisation des logiciels MS Office (Word, Excel et PowerPoint);
- être entièrement disponible durant la période de la mission.

5. La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) de la Banque Mondiale (version de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017 et Août 2018).

6. Les consultants intéressés peuvent obtenir les termes de références de la mission à l'adresse ci-dessous ou par courriel: pstatcongo@gmail.com, de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

7. La mission s'effectuera en trois phases. La durée totale de la mission est de deux (2) mois et vingt-cinq (25) jours, soit trois (3) mois hors délais de validation des rapports

8. Les manifestations d'intérêts doivent être écrites en langue française et être déposées à l'adresse ci-dessous ou par courriel au plus tard le 25 octobre 2019 (à minuit heure locale) et porter clairement la mention du poste sollicité

Bureau Passation de Marchés  
A l'attention du Coordonnateur  
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES\_ UNITE DE COORDINATION DU PROJET, A BRAZZAVILLE, DERRIERE L'AMBASSADE DES ETATS UNIS D'AMERIQUE AU CONGO, BLOC 1, PARCELLE 70/59 BIS, ARRONDISSEMENT 2 BACONGO  
Tél: +242 22 613 31 08: pstatcongo@gmail.com



PROJET DEVELOPPEMENT URBAIN ET RESTRUCTURATION  
DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQuaP)

## AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO) N° : CG – DURQUAP –085 – TX – AON

Pays : République du Congo

Nom du Projet : Projet de Développement Urbain et Restructuration des quartiers précaires (DURQuaP)

Prêt n° : 8588 – CG

Nom du marché : travaux de réhabilitation du marché domanial de SOUKISSA à Brazzaville dans le cadre de la mise œuvre du projet DURQuaP

Appel d'offres : CG – DURQuaP –085 – Tx – AON

Date de Publication : le 11 octobre 2019.

Date de dépôt : 11 novembre 2019

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement pour financer le Projet de Développement Urbain et Restructuration des quartiers précaires « DURQuaP » et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements éligibles au titre du Marché de travaux de réhabilitation du marché domanial de SOUKISSA à Brazzaville dans le cadre de la mise œuvre du projet DURQuaP.

2. L'Unité de Coordination du projet DURQuaP sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles pour exécuter les travaux de réhabilitation du marché domanial de SOUKISSA à Brazzaville dans le cadre de la mise œuvre du projet DURQuaP, en lot unique.

Une visite du site sera organisée par le DURQuaP le 17/10/2019 à 10 heures locales (heure d'arrivée à 9h 30 minutes au siège du projet. Les frais de la visite sont à la charge du soumissionnaire et non remboursables.

3. La procédure d'appel d'offres se déroulera conformément

aux procédures d'appel d'offres international spécifiées dans les Directives relatives à la passation des marchés financés par les prêts de la BIRD ou les crédits de l'AID, édition janvier 2011 révisée juillet 2014 ; elle est ouverte à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité, tels que définis dans les Directives.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination du Projet DURQuaP et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci-dessous de 9 heures à 15 heures, heure locale.

5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous contre un paiement non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA.

Le paiement devra être effectué par versement d'espèces au compte intitulé « CDco DURQuaP produit DAO » ouvert à la Banque CREDIT DU CONGO/Brazzaville en indiquant la référence de ce DAO dont les références sont :

Banque	Agence	Compté n°	Clé	IBAN	Domiciliation
30011	00020	90000182786	22	CG39 3001 1000 2090 0001 8278 622	CDco DURQuaP produit DAO

Le dossier d'appel d'offres pourra être retiré au secrétariat du Projet DURQuaP auprès de l'assistante dudit projet sur présentation de la preuve de paiement.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 11/11/2019 à 10 heures locales. La procédure de remise des offres par voie électronique ne sera pas permise. Toute offre reçue en retard sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent à l'adresse ci-dessous à 10 heures 30 minutes, heure locale.

7. Les offres doivent comprendre une garantie de l'offre d'un montant équivalent de dix millions (10 000 000) francs CFA, et elle sera libellée en franc CFA (F.CFA)

8. Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres.

Une marge de préférence ne sera pas octroyée aux soumissionnaires éligibles. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

9. Les (le) Soumissionnaires sélectionnés devront terminer les travaux dans un délai de douze (12) mois calendaires (saison des pluies comprises) maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Secrétariat DURQuaP

A l'attention du Coordonnateur

Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya)

; Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOUN'GUESSO; BP: 14 729 – Brazzaville – République du Congo.

Tél: (+ 242) 06 667 22 29 / 22 613 90 36

Email : cepdurquapdgg@gmail.com

**Le Coordonnateur**

**BATOUNGUIDIO**





# airtel

LE RESEAU DES SMARTPHONES

HAPPYFRIDAY

## KABA LISOLO

Aujourd'hui, c'est **100% Bonus**  
sur tous les forfaits Masolo 7 et  
30 jours.

Compose **\*121\*1\*1#**





## DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE

## Le Congo entend s'inspirer du savoir-faire belge

Une cinquantaine de chefs d'entreprise belges séjourne à Brazzaville pour découvrir le potentiel économique du pays. Lors d'une rencontre présidée par le Premier ministre, Clément Mouamba, le 10 octobre, les hommes d'affaires des deux pays ont exprimé leur intention de travailler ensemble.

« Comment relever le défi de la diversification économique : le savoir-faire belge », c'est le thème des échanges qui ont permis aux deux parties de cibler des secteurs à fort impact socio-économique. Il s'agit notamment de l'agriculture et la planification agricole, de l'élevage à travers la transformation de la viande, de l'énergie, du numérique, de la logistique, du tourisme, des transports dont l'axe Pointe-Noire-Bangui, du traitement des déchets, de la formation, de la santé, du bois.

Parmi les cinquante-cinq chefs d'entreprise belges, beaucoup découvrent pour la première fois le marché congolais et il y en a d'autres qui ont eu des contacts avec les opérateurs économiques locaux par le biais de la Chambre de commerce et des métiers de Brazzaville. Enfin, ceux qui sont déjà présents espèrent accroître leurs activités sur place.

Mais pour la délégation des investisseurs ainsi que leur chancellerie, les efforts en matière d'amélioration du climat des affaires, de promotion du secteur privé, de maintien de la paix et de sécurité constituent des conditions essentielles. Selon la cheffe de la délégation des opérateurs



Les participants

économiques belges, Isabelle Grippa, il s'agit d'un partenariat gagnant-gagnant que son équipe espère nouer avec le Congo.

« L'expertise et le savoir belges dans ces domaines économiques cités ne sont plus à démontrer. Je ne doute pas un seul instant que cette mission économique aboutira à la signature de plusieurs contrats de partenariat. Concernant le potentiel du Congo, nous faisons partie de ceux qui font le routeur de l'économie congolaise, notamment l'industrie

pétrolière et les mines », a souligné la directrice générale de l'Agence pour l'entrepreneuriat de Belgique.

**Améliorer le climat des affaires pour mieux séduire**

L'exécutif congolais a placé le secteur privé au cœur de sa politique de développement, l'obligeant à observer les exigences de Doing business sur les facilités à faire les affaires. Dans ce sens, le président de la Chambre de commerce, Paul Obambi, a invité le gouvernement à accélérer ses

réformes afin de mieux séduire les investisseurs. Pour le Premier ministre, l'arrivée des acteurs belges un mois après la tenue à Brazzaville du forum Investir en Afrique démontre non seulement la qualité des relations entre Brazzaville et Bruxelles, mais également l'attractivité de son pays aux yeux des investisseurs étrangers.

« Le gouvernement va mettre en exergue des efforts inlassables en vue d'améliorer le climat des affaires. Oui. Le climat des affaires au Congo est

mauvais, mais nous avons des efforts à fournir pour l'améliorer. Notre position au niveau du classement Doing business devrait s'améliorer dans un horizon très rapproché », a admis Clément Mouamba, ajoutant qu'un défi consistera à garantir la stabilité du pays.

**Le niveau d'échanges commerciaux à relever**

En effet, les relations économiques et commerciales entre la Belgique et le Congo pèsent deux cents millions d'euros par an, soit cent cinquante millions pour l'exportation des biens de la Belgique vers le Congo et cinquante millions pour l'exportation des marchandises du Congo vers la Belgique. Aujourd'hui, le stock des exportations belges est constitué de matériel de transport, d'engins mécaniques, de produits chimiques, tandis que le Congo exporte vers la Belgique essentiellement des hydrocarbures et du bois. D'après nos sources, une bonne partie des produits belges n'est pas constituée de biens produits en Belgique, mais simplement exportés à partir de ses installations, notamment du port d'Anvers.

Fiacre Kombo

## GENRE

## Le Refela-Congo lancera ses activités en mars 2020

Une délégation du réseau qui vise, entre autres, à promouvoir le leadership des femmes en politique, a échangé, le 10 octobre à Brazzaville, avec le secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Ngolo.



Pierre Ngolo posant avec la délégation du Refela-Congo/Adiac

Le Réseau des femmes élues locales d'Afrique (Refela)-Congo lancera officiellement ses activités le 7 mars 2020. Conduite par son point focal, Diane Mbango, la délégation a eu un entretien clair, front, concis et direct avec le secrétariat permanent du PCT. « Nous avons le soutien total du camarade secrétaire général du Parti congolais du travail, Pierre Ngolo. Nous voulons beaucoup plus des femmes mères dans la gestion des cités et dans le gouvernement. Nous ne voulons plus de ce stéréotype qui consiste à dire que la femme congolaise est incompétente », a indiqué Diane Mbango à la presse.

Interrogée sur la parité homme/femme, elle a remercié le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, car il n'y a pas d'inégalité au Congo en ce qui concerne les salaires, contrairement à d'autres pays où des

disparités existent même en Europe. « C'est déjà un point positif. La parité c'est juste un rappel, d'où la nécessité du Refela au Congo. Tout le monde sait que la loi sur la parité est sur le bureau du Premier ministre, donc ce sera un puissant lobbying, un plaidoyer, et nous l'avons commencé auprès des autorités politiques de ce pays. Nous n'allons pas nous arrêter-là, ce sera même à la limite le gâteau lors de notre lancement officiel le 7 mars 2020 », a-t-elle poursuivi.

Reconnaissant certaines failles et défaillances pouvant exister chez les femmes, le Refela entend y remédier à quelques deux ou trois ans de l'élection présidentielle par des ateliers de renforcement des capacités dans la gestion de la cité. D'où la nécessité pour ce réseau de s'appuyer sur des partenaires techniques comme

ONU-femme. C'est ce qui justifie la présence à Kintélé de Clémentine Sangara, venue de Kinshasa pour pouvoir mettre en place des ateliers de renforcement des capacités des futures femmes leaders au niveau de la gestion des collectivités territoriales au Congo. Quant au choix du PCT, elle a rappelé qu'il s'agit du parti au pouvoir. Mais cette démarche ne devrait pas s'arrêter là puisque le Refela est composé des femmes de toutes obédiences. Donc, il ne sera pas étonnant de voir cette association aller vers d'autres partis de la majorité présidentielle ou de l'opposition.

Notons que le Refela a été mis en place en 2011 à Tanger, au royaume du Maroc. A l'initiative du maire de Pointe-Noire, Jean François Kando, l'antenne nationale a été mise sur pied le 7 mars 2018 dans cette ville.

Parfait Wilfried Douniama

## AGRICULTURE

## Zhengwei technique Congo envisage d'implanter une usine de transformation de manioc au Congo

Le ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, Henri Djombo, a signé le 10 octobre à Brazzaville, avec le représentant de la société chinoise, Pan Peikai, un mémorandum d'entente pour une durée de six mois.

Le document qui vient d'être signé va permettre à la société chinoise de réaliser les études technico-économiques liées à l'implantation d'une chaîne intégrée de production, de transformation et de commercialisation des produits dérivés du manioc à Loudima, dans le département de la Bouenza.

Zhengwei technique Congo s'est engagée également à financer entièrement les coûts de l'étude et à employer, d'une part, des experts chinois dotés d'une expertise dans le domaine, d'autre part, des experts congolais en cas de nécessité. Elle compte soumettre un rapport complet au ministère de tutelle au plus tard à la fin du mois de mars prochain.

La partie congolaise fournira, quant à elle, les informations nécessaires aux études de faisabilité et facilitera le travail des experts.

« Nous sommes heureux de signer ce mémorandum. C'est un projet emblématique pour nous. Lors de mon récent séjour en Chine, nous avons, avec le vice-ministre de l'Agriculture, examiné l'opportunité de promouvoir ce projet afin d'en faire un modèle de transformation diversifiée du manioc au niveau international », a indiqué le ministre en charge de l'Agriculture, ajoutant : « Nous avons insisté pour que ce projet jouisse de meilleures conditions de sa mise en œuvre, que les études de faisabilité technico-financières puissent être produites dans les meilleurs délais pour nous permettre d'apporter des appuis nécessaires à sa réalisation ».

Rappelons que dans son plan national de développement 2018-2022, la République du Congo accorde une place de choix à l'agriculture afin de diversifier son économie, tirée essentiellement du secteur pétrolier, et assurer la sécurité alimentaire.

Zhengwei technique Congo est une société de droit congolais et à capitaux privés chinois, spécialisée dans les services et la construction. Présente dans ce pays depuis 2001, elle cherche actuellement les opportunités commerciales dans les secteurs agro-alimentaires en investissant dans la production, la transformation et la consommation.

Lopelle Mboussa Gassia



# AVIS DE RECRUTEMENT

## DIRECTEUR BANQUE DIGITALE

La Banque Postale du Congo (BPC) recrute un Directeur de la Banque Digitale de nationalité congolaise

**Candidatures féminines encouragées**



### Missions :

Rattaché à la Direction Générale, membre du Comité de Direction, il gère régulièrement un grand volume d'activités opérationnelles essentielles. Il pilote ainsi tout ou partie des ressources techniques internes ou externes et prestataires externes. Ses principales missions sont les suivantes :

- Concevoir, déployer, suivre la stratégie Digitale et multicanale de la Banque;
- Superviser le programme de Transformation digitale ;
- Mettre en place l'élaboration et la mise en oeuvre d'un plan d'actions global digital en relation avec le business, la DOSI et la Direction Générale (ex : applications mobiles, gestion du réseau social interne et des réseaux externes, changement des solutions informatiques ...);
- Analyser le marché et le comportement client et Concevoir les nouveaux produits et services Digitaux en adéquation avec la stratégie de la Banque ;
- Effectuer la gestion, le suivi et le reporting relatifs au périmètre Digital (Produits, Projets, P&L, Relation client).
- Déployer les projets en interne auprès des différents services et chefs de projets et coordination des équipes ;
- Mettre en place des modèles précis de performance et un plan d'exécution sur mesure ;
- Définir le budget et de sa répartition pour la bonne réalisation des objectifs ;
- Manager des équipes webmarketing et des équipes techniques ;
- Réaliser une veille régulière : il est attentif à toutes opportunités et impacts qu'offre le numérique dans sa diversité ;
- Stimuler l'innovation.

### Profil recherché :

- |   |  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation technologique avancée bac+5 ;</li> <li>- Diplôme d'école de commerce avec une spécialisation en webmarketing ;</li> <li>- Masters spécialisés en management, marketing ou webmarketing ;</li> <li>- Bonne connaissance des risques liés au métier ;</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Diplôme d'école d'ingénieur, notamment en informatique ;</li> <li>- Parfaitement bilingue (français et anglais);</li> <li>- Capacité d'analyse et de synthèse ;</li> <li>- Capacité à manager une équipe ;</li> <li>- Respect et application des procédures et normes règlementaires ;</li> </ul> |
|---|--|

### Conditions de travail :

- Type de contrat : **CDI** ; - Travail à **temps plein**
- Bonne rémunération ; - Période d'essai : **3 mois**
- Lieu de travail : **Brazzaville** ;
- Avantages sociaux prévus dans la convention des Banques et Assurances.

### Postulez en ligne : CV + Lettre de motivation

Seules les candidatures envoyées à l'adresse électronique : [recrutement@banquepostale-congo.com](mailto:recrutement@banquepostale-congo.com) seront prises en compte.  
**Période de soumission : du 09 au 31 octobre 2019.**





## RENCONTRE LITTÉRAIRE

## Alain Serge Dzutap partage au public son amour des livres

L'expérience «livre en balade», une initiative de l'Institut Français du Congo(IFC), reprend son cours à partir du 15 jusqu'au 19 octobre à Pointe-Noire, avec comme invité d'honneur, l'auteur camerounais de livres pour enfants.

L'activité donne le temps de lire et de penser durant plusieurs journées marquées par des rendez-vous aux rythmes bien distincts. Au cœur de la manifestation, la promenade littéraire fait entrer en résonance les textes des écrivains invités et les paysages de Pointe-Noire. Cette activité qui a démarré il y a quelques années, s'est enrichie au fur et à mesure de concerts, ponctués par des intermèdes conviviaux et des séances de dédicaces. Il s'agit là bien sûr des moments de partage, pendant lesquels les écrivains font preuve d'une générosité infinie et le public d'une attention rare.

Pendant cette manifestation, l'IFC a pensé inviter, pour le bonheur des Ponténégrins, Alain Serge Dzo-

tap, auteur camerounais de livres pour enfants afin de partager et nourrir l'aventure de la rencontre. Au programme de celle-ci, une initiation à l'écriture, des moments d'animation-lecture, des rencontres, etc. L'auteur fera également le tour des points de lecture de la ville, afin de partager avec petits et grands son amour des livres.

Une série de rencontres en bibliothèque jeunesse sera organisée pour la circonstance, le 15 octobre, avec les classes primaires de Charlemagne, et le 16 octobre à l'espace Yaro de Loandjili et à Africa Graffiti, de Côte Matève. Alain Serge Dzutap sera également le 17 octobre au Cercle culturel pour enfants de Mpaka puis à la structure de Siafoumou et le jour suivant, à Songo-



Alain Serge Dzutap/DR

lo, avant de clôturer la balade le 19 octobre au siège de Renaduc à Vindoulou et à Amid, dans le quartier populaire de Mpaka.

Table ronde avec Alain Serge Dzutap, Vangdar Dorsouma et Nicole Mikolo. La soirée sera l'occasion de faire se rencontrer Alain Serge Dzutap et un autre

auteur d'Afrique centrale, le dramaturge tchadien Vangdar Dorsouma, venu à Pointe-Noire pour la représentation de sa pièce «Abrasse Affine», le 19 octobre, à l'IFC, et Nicole Mikolo pour la modération des échanges.

Une soirée ouverte à tous et placée sous le signe de l'échange autour de l'écriture, avec notamment l'exploration d'une question sous-jacente : « Comment écrire des livres à destination des enfants ? ».

Pour la petite histoire, Alain Serge Dzutap, fils Batoufam, est né au Cameroun en 1978 à Bafoussam, dans son pays Bamiléké. Cadet de dix enfants, c'est à l'école qu'il a découvert pour la première fois des histoires. Il écrit aujourd'hui des histoires pour les enfants, des poèmes,

des articles sur la littérature de jeunesse, anime des ateliers d'écriture et fait des animations-lecture. Son dernier ouvrage publié, «Adi de Boutanga», raconte l'histoire d'Adi, petite fille Bororo, nom de ces éleveurs nomades du Cameroun, qui adore aller à l'école jusqu'au jour où l'oncle Amadou décide qu'il faut la marier.

Vangdar Dorsouma est, quant à lui, né en 1967 à N'Djamena (Tchad). Il est dramaturge, comédien et metteur en scène. Actuellement, il est membre du Conseil économique, social et culturel dans son pays, président du Centre tchadien de l'Institut international de théâtre et coordinateur national du Projet culture de quartier-Unesco.

Hugues Prosper Mabonzo

## INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo  
un acteur économique majeur à vos côtés



\* CONNECTEZ-VOUS

[www.lesdepechesdebrazzaville.fr](http://www.lesdepechesdebrazzaville.fr)  
[www.adiac-congo.com](http://www.adiac-congo.com)

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ  
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo  
[regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)









## RENTÉE LITTÉRAIRE DU CONGO

# La troisième édition sous le signe de la promotion du livre en Afrique centrale

Le rendez-vous littéraire congolais s'est ouvert le 10 octobre, à Brazzaville, en présence de plusieurs écrivains et amoureux du livre, ainsi que de Dieudonné Moyongo, ministre de la Culture et des arts; Henri Djombo, ministre d'Etat, chargé de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, invité d'honneur.

Célébré sur le thème « La circulation du livre en Afrique, un réel défi », la troisième édition de la rentrée littéraire du Congo (Relico) est une occasion de découvrir et présenter les différents ouvrages publiés entre le dernier trimestre de l'année précédente et les trois premiers de l'année en cours.

A cet effet, des écrivains, associations du livre, consommateurs, institutions culturelles et bien d'autres ont pris d'assaut la librairie Les Manguiers des Dépêches de Brazzaville, pour honorer de leur présence cette grand-messe du livre.

Pour se souvenir du panorama des écrivains congolais, l'humoriste Fortuné Batéza a clamé, au début de la cérémonie d'ouverture, l'anthologie de la littérature congolaise. A travers quelques extraits de textes en prose, il a merveilleusement fait voyager le public sur les vagues de la rivière littéraire du Congo qui tire sa source dans les différents œuvres écrites par ses fils.

« La littérature congolaise se porte bien et a encore de beaux jours devant elle. C'est une littérature qui n'est pas restée et ne

reste pas en marge des grands succès mondiaux. A titre de référence, nous citerons les prix remportés par ses dignes fils-écrivains congolais comme Henri Lopes, Marie-Léontine Tsibinda, Tchicaya U'tamsi, Alain Mabanckou, Jean-Baptiste Tati-Loutard, Sony Labou Tansi... », a fait savoir Florent Sogni Zaou, écrivain et président du Pen centre Congo.

Un plaidoyer pour une meilleure circulation du livre en Afrique centrale

Après deux éditions réussies, la Relico devient, sans nul doute, un concept qui s'affirme chaque jour dans les têtes, cœurs et esprits des Congolais, voire dans l'agenda du livre au Congo.

Cet événement met au cœur de ses rencontres l'avenir du livre, véritable véhicule des pensées et des savoirs qui semble connaître un réel problème de diffusion.

La Bible nous enseigne qu'on n'allume pas une lampe pour la cacher sous un boisseau. De même, à en croire Bienvenu Boudimbou, auteur et maître de conférence Cames, il est établi que le livre ne s'éteint jamais, il n'a davantage



Henri Djombo entouré de Dieudonné Moyongo et Florent Sogni Zaou

de vitalité que lorsqu'il se donne à lire, quel que soit le temps ou la distance qui sépare son lieu de production et ses espaces de réception.

« En réalité, le thème de cette troisième édition de la Relico se décline sous un mode de constat et d'engagement. Analysons et décortiquons-le donc pour cerner les évidences qu'il confirme car il est un grand outil pédagogique au service de tous les combats », a-t-il souligné.

Ainsi, au nombre des points suggérés par la leçon inaugurale de cette rentrée littéraire pour un plan

d'action régional de la circulation du livre, figurent, entre autres, cartographier la production du livre dans chaque pays ; identifier ses circuits de distribution et les pesanteurs politiques, économiques voire matérielles qui entravent l'émergence d'une vraie industrie du livre en Afrique centrale ; mettre à jour les politiques nationales du livre ; créer des foires et salons dans et pour la sous-région ; initier de plus amples récompenses et prix littéraires; inscrire significativement les livres d'auteurs de la sous-région dans les différents programmes scolaires et universitaires

des Etats. Organisée par le Pen Centre Congo-Brazzaville, Les Dépêches de Brazzaville, la Librairie les Manguiers, l'Association culture Elongo, prix des cinq continents, le Club de lecture et écriture, Union nationale des écrivains et artistes congolais, les Editions Hémar et le Carrefour du livre et du théâtre, la troisième édition de la Relico se poursuit jusqu'au 12 octobre par une série de tables rondes ainsi qu'une exposition-vente et dédicace des différents ouvrages qui font la une de cette rentrée littéraire.

Merveille Jessica Atipo

## SPECIAL OLYMPICS CONGO

## Formateurs des déficients intellectuels actualisent leurs connaissances

Trente-cinq formateurs et encadreurs techniques des sportifs congolais vivant avec déficience intellectuelle participent, depuis le 10 octobre, à un séminaire organisé par le Spécial Olympics international en partenariat avec sa représentation locale.

Durant trois jours, les stagiaires vont découvrir les nouvelles méthodes de travail, particulièrement la pratique des activités physiques. Ce grand moment du donner et du recevoir est animé par l'expert ivoirien, Charles Takouet, membre du Spécial Olympics zone Afrique.

Cette formation s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement multiforme du Spécial Olympics international et Afrique des pays membres de cette organisation.

« Plusieurs pays, dont le Congo, ont besoin d'être orientés dans la mise en œuvre des politiques concernant les sportifs déficients intellectuels. Nous sommes-là pour accompagner les formateurs



La photo de famille après lancement du séminaire/Adiac et encadreurs techniques en leur donnant les outils nécessaires pour bien faire leur travail », a indiqué Charles Takouet.

Le directeur technique national du Spécial Olympics Congo, dans son allocution pour la circonstance, a souligné l'importance de ce séminaire. Fély Arnaud Moukongo a indiqué que cet atelier arrive à point nommé, puisque ce sont les athlètes qui en sont les vrais bénéficiaires.

« Ce séminaire est très crucial pour notre pays. Il nous permettra d'opérer des avancées significatives dans le domaine du sport

au profit des personnes en situation de handicap, notamment les enfants présentant une déficience intellectuelle. Cela n'a de forme que si nous disposons des moyens techniques, humains et matériels. Voilà pourquoi nous formons les formateurs et encadreurs techniques qui, à leur tour, formeront des athlètes », a signifié Fély Arnaud Moukongo.

Ouvrant les travaux, Jean Claude Bindélé, directeur général des Sports, a invité les participants à suivre avec attention les thèmes qui seront développés durant les trois jours. Il a, en outre, garanti la disponibilité de la structure dont il a la charge de toujours soutenir les sportifs déficients intellectuels. « Les stratégies d'encadrement des athlètes sont de nos jours en perpétuelle mutation. Le contexte dans lequel s'inscrit ce présent séminaire mérite notre soutien », a-t-il dit.

Notons que le Special Olympics est une organisation sportive qui s'occupe des athlètes vivant avec déficience intellectuelle ou physique. Sa mission consiste à leur offrir la possibilité de vivre la joie du sport.

Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

CDE

### RENTÉE LITTÉRAIRE DU CONGO (RELICO)

#### INVITATION

Le comité d'organisation de la 3<sup>e</sup> édition vous prie de prendre part à :

- 1- La cérémonie d'ouverture, le 10 octobre 2019 à 9h30.
- 2- Les tables rondes thématiques avec les écrivains 11 et 12 octobre 2019

Lieu : Librairie Les Manguiers (Les dépêches de Brazzaville)

Entrée gratuite

Contact : +242 06 666 84 94 / 05 551 89 46